

**Renforcer la présence de la langue bretonne  
dans les manifestations publiques**

15.3

**Cadre général**

Direction// service ou pôle d'affectation :  
DECS, DDEI, DAREEN

Référence au programme, schéma, mission existant :

MP09 « Enseignement supérieur et recherche », MP 35 « Actions du Département en faveur du nautisme », 11 « Activités périscolaires et d'orientation », 39 « Livre et lecture publique », 40 « Politique départementale en faveur du spectacle vivant musique danse théâtre », 257 « Politique départementale en faveur des arts plastiques », « Politique départementale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel », 44 « Animation culturelle et socioculturelle », 48 « Actions en faveur du sport : volet animation sportive ».

Description de l'action actuelle :  
Pas d'action.

**Description du projet**

Objectifs : - Favoriser l'introduction ou le développement de la pratique de la langue bretonne au sein des manifestations de tous types, préalablement repérées comme éligibles à une aide au titre d'un des programmes cités supra, organisées par des associations ou des collectivités territoriales dans le Finistère.

- Améliorer par cela la visibilité de la langue bretonne au sein de la vie publique dans le Finistère.

Description du projet :

1. *bénéficiaire / public cible :*

- publics fréquentant les manifestations aidées,
- personnes impliquées dans l'organisation de ces manifestations
- ensemble des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs touchés par les médias autour de ces manifestations.

2. *Présentation du contenu du projet :*

- Prise en compte de l'introduction ou du développement de l'utilisation de la langue bretonne dans les demandes d'aides formulées par les organisateurs de manifestations éligibles à un des programmes du Conseil général ;

- Formalisation par une convention « brezhoneg en abadennadoù » qui définira les objectifs concrets et précis en termes de bilinguisme dans les documents promotionnels ou d'information, durant le déroulement de la manifestation elle-même, dans la vie interne de l'association ou du groupe organisateur et enfin un plan de progression pluriannuel pour les manifestations à vocation cyclique.

- Définition pour chaque programme, en fonction des taux et plafonds existants, du montant de la majoration qui devra être substantielle afin d'être incitative et proportionnelle aux engagements pris par l'organisateur en matière de langue bretonne. Ce montant ne devra pas couvrir la totalité des dépenses inhérentes à la convention « brezhoneg en abadennadoù » mais laissera une part à la charge du demandeur.

- Versement de l'aide en 2 fois : la moitié à la signature de la convention avant le début de la manifestation, le solde après le déroulement et la vérification de l'effectivité de la mise en œuvre des engagements en matière de langue bretonne.

3. *Moyens et coûts :*

L'incidence financière de ce dispositif sera répartie sur l'ensemble des programmes concernés, en fonction de la nature des demandes.

Durée prévisionnelle : 5 ans avec évaluation annuelle globale.

Modifications proposées par rapport à l'existant :

- détermination des modalités et montants d'aides adaptées à chaque programme du Conseil général concerné

- adoption par une délibération globale qui prévoira un modèle de convention « brezhoneg en abadennadoù » unique pour l'ensemble de programmes.

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

- Juillet 2006 : adoption par l'Assemblée
- 2<sup>ème</sup> semestre 2006 : information et sensibilisation des demandeurs potentiels
- 2007 : 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre.

Indicateurs de suivis :

- nombre d'opérateur conventionnés par type de manifestation
- progression sur plusieurs années pour les manifestations cycliques
- Retombées médiatiques et en termes de retour des Finistériens

Délais :  
dito

#### **Acteurs**

Elu référent : André LE GAC, conseiller général délégué à la langue bretonne

Chef de projet/Référent : Mark Masson, chargé de mission langue bretonne à la DECS

Partenaires internes :

DECS, DirCom, personnes gestionnaires des programmes ciblés supra.

Partenaires externes :

Nautisme en Finistère, CDT, Ofis ar Brezhoneg, ententes de pays en appui aux demandeurs (type Ti ar Vro)